

PAR COURRIEL

Québec, le 14 mars 2018

Objet : Demande d'accès à l'information
N/Réf. : 0101-329

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès reçue le 8 mars 2018 par laquelle vous désirez obtenir de la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) :

«... j'aimerais avoir des statistiques de pêche pour un plan d'eau de la réserve faunique Papineau-Labelle. Il s'agit du lac du Diable. Pour les années (étés) 2014, 2015, 2016 et 2017, j'aimerais obtenir les statistiques suivantes pour "chaque journée de pêche" :

- La date ;
- Le nombre de pêcheurs ;
- Les espèces des poissons prélevés ;
- Le nombre de poissons remis à l'eau ;
- Le nombre de poissons prélevés ;
- Le poids total des prélèvements. . »

Vous trouverez ci-joint le document répondant à votre demande.

Considérant que votre demande a été traitée conformément aux dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, nous vous rappelons que vous pouvez demander la révision de la présente décision à la Commission d'accès à l'information, sur demande faite dans les trente (30) jours de la date de la présente décision, en vous conformant aux articles 135 et suivants de la loi précitée. À cette fin, un avis de recours est joint à la présente.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La vice-présidente – Affaires corporatives et secrétaire générale,

«Original signé»

Nelly Rodrigue, avocate, ASC

p. j. Document
Avis de recours